

DEPARTEMENT DE  
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUIN 2026



L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	30
Membres représentés	5
Membre absent	0
Secrétaire de séance	Anne-Marie PETITPEZ
Date de la convocation des conseillers	17 Juin 2026
Date de l'affichage de la convocation	17 Juin 2026



**PRÉSENTS :**

Madame Caroline DIGARD, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie RUSSO, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Michel COULANGES, Monsieur Gabriel GREZE, **Maires Adjoints.**

Monsieur Rachid BENYAHIA, Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur Gérard CHOLLET; Madame Aïcha MARTINEZ DE MURGUIA, Monsieur Amin BOUHALLOUFA, Madame Patricia DHOTEL, Monsieur Marc GRANET, Madame Nathalie DACHICOURT, Monsieur Pascal GIACOMEL, Madame Maria ALVES, Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Anne-Marie PETITPEZ, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Nathalie BONNAFFÉ, Monsieur Vincent CAMUS, Madame Achata TRAORÉ, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, Madame Priscillia BRACH, Monsieur Pierre HAGOT, Madame Emma ABREU, Madame Clémence CHAMOUSSET, **Conseillers Municipaux.**

**POUVOIRS :**

Monsieur Alain GOREZ donne pouvoir à Monsieur Pascal GIACOMEL  
Monsieur Daniel ARNOUD donne pouvoir à Monsieur Michel COULANGES  
Madame Sandrine CHAMBARETAUD donne pouvoir à Madame Caroline DIGARD  
Madame Anissa TRIKI donne pouvoir à Monsieur Vincent CAMUS  
Monsieur Hassan FERE donne pouvoir à Madame Clémence CHAMOUSSET

**OBJET : Désignation d'un représentant de la commune au sein de l'AIP (Aide à l'insertion professionnelle) de Mitry-Mory**

Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L.2121-21, L.2121-29 et L.2121-33,  
**Vu** les statuts de l'AIP (Aide à l'Insertion Professionnelle) de Mitry-Mory,  
**Vu** l'avis de la commission des finances en date du 15 juin 2026,

**Considérant** l'intérêt pour la commune de participer aux actions en faveur de l'insertion professionnelle,  
**Considérant** la nécessité de désigner un représentant de la commune au sein de cet organisme,

Entendu l'exposé de Monsieur le maire,

**DÉLIBÈRE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

DESIGNE Monsieur Gérard Chollet en qualité de représentant de la commune de Villeparisis au sein de l'AIP (Aide à l'insertion professionnelle) de Mitry-Mory.

**Article 2 :**

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au Sous-Préfet de MEAUX, à Monsieur le comptable des finances publiques de Meaux et inscrit au recueil des actes administratifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'Etat.

Adopté après le vote suivant :

35 votants dont 5 pouvoirs

29 pour dont 4 pouvoirs (Groupe majoritaire « Villeparisis avec Vous »)

6 abstention dont 1 pouvoir (Unis pour Villeparisis et Tout devient Possible)

Signature 	Signature 
<b>Frédéric BOUCHE</b> Maire	<b>Anne-Marie PETITPEZ</b> Secrétaire de séance

